

EXERCICE 2022**COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS**
Séance du 20 octobre 2022**DELIBERATION n°CFVU/2022-005**

La commission de la formation et de la vie universitaire s'est réunie le 20 octobre 2022 en séance plénière, sur convocation du Président de la Commission de la formation et de la vie universitaire, adressée le 13 octobre 2022.

Point de l'ordre du jour :**2. Pédagogie**

2.2 Modification des modalités de contrôle des connaissances et de compétences du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) A et B

.....

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-2, L. 612-3, L. 613-1, L. 712-6-1 ;

Vu l'arrêté du 3 août 1994 relatif au diplôme d'accès aux études universitaires ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 relatif au diplôme national de master ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

2.3 Modification des modalités de contrôle des connaissances et de compétences du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) A et B**Exposé de la décision :**

La commission a été invitée à examiner et à approuver les modifications des modalités de contrôle de connaissances et de compétences (M3C) pour la rentrée universitaire 2022-2023 du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) A et B.

Les modalités de contrôle de connaissances et de compétences sont fournies en pièce jointe.

Proposition de décision soumise à la commission :

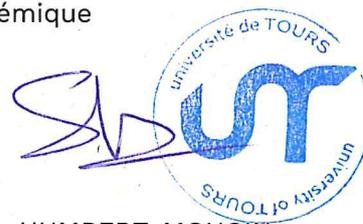
Approbation des modifications des modalités de contrôle de connaissances et de compétences du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) A et B.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 38 Quorum : 19 Nombre de membres participant à la délibération : 22 Abstention : 0
Votes exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

Fait à Tours, le 27 octobre 2022,

La Présidente du Conseil
académique



Sylvie HUBERT-MOUGIN

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le :

27/10/2022

Transmise au recteur le :

27/10/2022

**DAEU SONATE
DAEU A - Littéraire**

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

Années universitaires 22-23 et 23-24

Composante Lettres et Langues- Responsable pédagogique Sophie Roesch

Début de la 1^{ère} session de formation mars 2023 (examens en décembre 2023).

A partir de 2023-2024, 2 sessions par an.

	DAEU A		
	Type de contrôle	Type d'épreuve	Coefficient
Disciplines obligatoires			
Français			1
100 h	CC + ET	E	
Langue au choix parmi Anglais, Espagnol, Allemand ou Portugais			1
100 h	CC + ET	E	
Méthodologie 40 h			
2 disciplines optionnelles au choix parmi histoire, géographie, philosophie, mathématiques, métiers de la santé, initiation au travail social, comptabilité, finance d'entreprise			
1^{ère} option			1
50 h	CC + ET	E	
2^{ème} option			1
50 h	CC + ET	E	

Contrôle continu assuré par le consortium SONATE

Sont prises en compte les notes des **Devoirs** et des **Examens blancs en ligne** – mais pas les notes des **Temps de classe inversé**

Pour que la note de contrôle continue soit prise en compte, l'étudiant doit avoir réalisé au minimum 60% des travaux demandés.

La note de chaque discipline est la moyenne entre la note de contrôle continu et la note de l'examen terminal.

Examen terminal - Sujets nationaux élaborés par le consortium SONATE

Epreuves en présentiel organisées sur le site de l'université de Tours, copies corrigées par le consortium SONATE.

**DAEU SONATE
DAEU B - Scientifique**

Modalités d'évaluation des Connaissances et des Compétences DAEU SONATE

Années universitaires 22-23 et 23-24

Composante Sciences & Techniques- Responsable pédagogique Yves Belaud

Début de la 1^{ère} session de formation mars 2023 (examens en décembre 2023).

A partir de 2023-2024, 2 sessions par an.

	DAEU B		
	Type de contrôle	Type d'épreuve	Coefficient
Disciplines obligatoires			
Français			1
100 h	CC + ET	E	
Mathématiques			1
100 h	CC + ET	E	
Méthodologie 40 h			
2 disciplines optionnelles au choix parmi chimie, sciences de la vie et de la terre, physique, anglais, programmation informatique, génie civil, métiers de la santé, comptabilité, finance d'entreprise, qualité logistique industrielle et organisation			
1^{ère} option			1
50 h	CC + ET	E	
2^{ème} option			1
50 h	CC + ET	E	

Contrôle continu assuré par le consortium SONATE

Sont prises en compte les notes des **Devoirs** et des **Examens blancs en ligne** – mais pas les notes des **Temps de classe inversé**

Pour que la note de contrôle continue soit prise en compte, l'étudiant doit avoir réalisé au minimum 60% des travaux demandés.

La note de chaque discipline est la moyenne entre la note de contrôle continu et la note de l'examen terminal.

Examen terminal - Sujets nationaux élaborés par le consortium SONATE

Epreuves en présentiel organisées sur le site de l'université de Tours, copies corrigées par le consortium SONATE.